

Petits NOUMÉENS



**GUIDE
DES PARENTS
2024**



Ville de
NOUMÉA

Directeur de publication :

Sonia Lagarde, maire de Nouméa

Coordination et rédaction : Cellule communication

Conception : Ylang Ylang Communication

Photographes : Niko Vincent, Bryan Gauvan, Clotilde Richalet-Szuch et
Marceau Goulon

Impression : Graphoprint

Février 2024 - 10 000 exemplaires

ÉDITO



Le mois de février marque, chaque année, un moment très attendu par les petits Nouméens, leurs parents et les équipes éducatives : la rentrée scolaire !

Alors que les enfants retrouvent les bancs de l'école, les services municipaux ont continué, durant les vacances scolaires, d'œuvrer dans les différents établissements publics pour accueillir les écoliers dans les meilleures conditions.

Parce que la rentrée est un moment important de la vie des enfants et de leurs parents, la ville de Nouméa tient, chaque année, à vous présenter ce guide pour vous aider dans vos démarches et vous apporter un soutien pratique. Tous les thèmes et toutes les questions du quotidien sont abordés ici : accueil dans les structures de la petite enfance, enseignement primaire, cantine et garderie...

« Rentrée » rime aussi avec « reprise des activités », pour que vos enfants, en dehors du temps scolaire, puissent s'épanouir pleinement. Dans ces pages, vous trouverez donc également des idées de sorties culturelles, d'activités extrascolaires et sportives, la liste des ateliers proposés à la maison de la Famille ainsi que le programme des événements familiaux et gratuits organisés par la ville tout au long de l'année.

Je souhaite à nos « petits Nouméens », aux parents et aux enseignants, une excellente rentrée des classes.

Jean-Pierre Delrieu,

1^{er} adjoint au maire en charge de l'action éducative.

PETITE ENFANCE 5

- 6 Garde individuelle ou collective
- 8 Découvrir

9 ÉCOLE PRATIQUE

- 10 Les institutions impliquées
- 11 Les acteurs au quotidien
- 12 Inscriptions à l'école
- 13 Les enfants en situation de handicap
- 13 Les enfants à besoins particuliers
- 14 46 écoles publiques maternelles et élémentaires
- 16 Le soutien aux écoles privées

17 QUOTIDIEN DE L'ÉCOLIER

- 18 La cantine
- 22 La garderie
- 23 L'accompagnement périscolaire
- 24 La sécurité à l'école
- 25 Les activités durant le temps scolaire

ACTIVITÉS ET LOISIRS 27

- 28 Le conseil municipal junior
- 29 La maison de la Famille
- 33 Les espaces municipaux
- 35 Les médiathèques
- 36 Structures culturelles, artistiques et environnementales
- 38 Sport et loisirs de plein air
- 41 L'aide aux vacances

43 ÉVÉNEMENTS ET SORTIES

- 44 Événements réguliers
- 45 Rendez-vous festifs



PETITE ENFANCE

GARDE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE

Dès les premiers mois, les enfants peuvent être gardés en crèche ou chez une assistante maternelle. Ils peuvent également être gardés chez vous par une assistante parentale.

Le service famille et coéducation du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Nouméa peut vous conseiller en étudiant avec vous les différentes possibilités.

INFORMATION MODES DE GARDE

Pour toute demande d'information concernant les différents modes de garde, vous pouvez contacter la maison de la Famille :

- par téléphone au 46 63 71
- par e-mail : maisondefamille@ville-noumea.nc
- sur place du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, et le samedi de 8h30 à 11h30



LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL PETITE ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

Il y a 50 structures agréées en tant qu'établissement d'accueil petite enfance et périscolaire sur l'ensemble de la province Sud, dont 28 sont implantées sur la commune de Nouméa.

Les renseignements se font auprès du service d'accompagnement des organisations médico-sociales, auprès des assistantes sociales de secteur ou sur province-sud.nc



DPASS
12, rue de Verdun
Tél. : 20 44 26



LES TARIFS
En fonction des activités proposées, les tarifs mensuels varient entre 72 000 F et 100 000 F. Les frais de garde des crèches agréées peuvent être déduits de l'impôt sur le revenu dans une certaine limite et sous certaines conditions, les parents avec de petits revenus pouvant être aidés par la DPASS ou par la Cafat.



DÉCOUVRIR

LES MÉDIATHÈQUES MUNICIPALES

Deux samedis par mois, des animations dédiées à la petite enfance ont lieu dans les médiathèques municipales de Rivière-Salée et de la Presqu'île (Kaméré) :

- « **Bouquins câlins** » propose de découvrir le monde des livres (lecture d'albums, de contes, etc.).
- « **Musicâlines** » est un éveil musical (comptines, berceuses et découverte d'instruments).

Pour des enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte :

- de 9h30 à 10h15
- renseignements et inscriptions au 41 54 02 pour la médiathèque de Rivière-Salée et au 25 19 33 pour la médiathèque de la Presqu'île





ÉCOLE PRATIQUE

LES INSTITUTIONS IMPLIQUÉES

LA VILLE DE NOUMÉA

Elle accompagne les écoliers avant, pendant et après le temps scolaire, avec le soutien de la caisse des écoles, établissement public de la ville de Nouméa. Elle est chargée de :

- **La construction, l'entretien, le nettoyage, l'équipement** (mobilier, fournitures, matériels scolaires et informatiques) des écoles maternelles et élémentaires publiques. Elle apporte également une aide financière aux écoles privées.
- **La surveillance et l'accompagnement des enfants durant la garderie périscolaire.**
- **Le service de cantine.**
- **La gestion des personnels non enseignants :**
 - les surveillants animateurs périscolaires
 - les responsables d'office (cantiniers) et les agents d'office (aides-cantiniers)
 - les agents d'entretien
 - les assistants maternels
 - les régulateurs scolaires.
- **La sectorisation des écoles maternelles et élémentaires.**
- **L'accompagnement à la scolarité.**
- **Les activités sportives, culturelles et de loisirs après l'école.**

L'ÉCOLE PUBLIQUE À NOUMÉA EN CHIFFRES

7 740 écoliers en 2024 dans les 46 écoles publiques de Nouméa.

325 enfants dont les parents résident en dehors de la commune sont inscrits dans les écoles de Nouméa.

46 écoles publiques, dont 10 dites prioritaires (plus de 45 % de boursiers).

366 classes ouvertes dans les écoles maternelles et élémentaires publiques en 2024, dont 10 CLIS (accueillant des enfants en situation de handicap).

LES AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS

- **La province Sud** est l'employeur des personnels enseignants (instituteurs/professeurs des écoles, directeurs, enseignants spécialisés), des psychologues scolaires, des éducateurs, des assistantes sociales et des médecins scolaires.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** est compétent dans les domaines du programme scolaire, du contrôle pédagogique et de la formation des personnels enseignants.
- **Le vice-rectorat et l'État** sont également des acteurs institutionnels dans le domaine de l'enseignement.

LES ACTEURS AU QUOTIDIEN

Les enseignants

Employés par la province Sud, ils sont chargés de l'enseignement de toutes les matières aux écoliers. Le carnet de liaison facilite le dialogue et l'échange d'informations entre parents et enseignants.

Les auxiliaires de vie scolaire

Employés par la province Sud, les auxiliaires de vie scolaire individuels ou collectifs (CLIS) accompagnent les enfants porteurs de handicap dans leur scolarité.

Les assistants maternels

Personnels municipaux, ils collaborent avec les instituteurs durant le temps scolaire.

Le directeur d'école

Il est le référent de la mairie et le contact privilégié des parents dans l'école.

Les surveillants animateurs périscolaires

Personnels de la caisse des écoles, ils accueillent, encadrent, occupent les enfants par des activités ludiques diverses lors des services périscolaires (cantine et garderie).

Les agents d'entretien

Personnels municipaux, ils gèrent l'entretien du matériel de l'école et des locaux.

Les responsables et agents d'office

Personnels municipaux ou de la caisse des écoles, ils organisent les activités liées à la réception, au contrôle, à la mise en place et à la délivrance des repas aux enfants, ainsi qu'à l'entretien de la cantine.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les inscriptions scolaires s'effectuent désormais en ligne sur le site de la province Sud. Le calendrier et la procédure d'inscription sont détaillés sur province-sud.nc

LES DOCUMENTS À PRODUIRE

- Une copie du livret de famille
- Un justificatif de résidence (quittance de loyer, d'électricité, d'eau ou de téléphone)
- Un certificat de vaccinations à jour
- Un certificat de radiation de l'école quittée en cas de changement d'école

LES DATES DES VACANCES 2024

- Du 30 mars au 14 avril
- Du 1^{er} au 16 juin
- Du 3 au 18 août
- Du 5 au 20 octobre
- Fin de l'année scolaire : 13 décembre

10 MATINÉES DE FERMETURE

Les écoles maternelles et primaires sont fermées 10 mercredis dans l'année lors des conseils de cycle et des animations pédagogiques :

- 28 février
- 20 mars
- 24 avril
- 15 mai
- 26 juin
- 24 juillet
- 28 août
- 18 septembre
- 6 et 27 novembre



Pour plus de renseignements, contacter la direction de l'Éducation et de la Réussite de la province Sud au 20 49 71, par mail à des.bureau-ecoles@province-sud.nc ou via le site internet province-sud.nc

LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

207 enfants en situation de handicap sont scolarisés dans les classes pour l'inclusion scolaire (CLIS) ou au sein de classes ordinaires.

Fournitures scolaires

La ville de Nouméa alloue une aide pour les fournitures des enfants handicapés :

- 5 400 F par enfant en situation de handicap pour les établissements non prioritaires
- 6 480 F par enfant en situation de handicap pour les établissements prioritaires.

LES ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

La ville de Nouméa soutient deux dispositifs (DESED et CLASSE) pour les élèves des classes maternelles et élémentaires en difficulté ou présentant des troubles du comportement.

DISPOSITIF D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ POUR ENFANTS EN DIFFICULTÉ (DESED)

Les problèmes de concentration ou d'écoute, ainsi que les difficultés relationnelles ou de communication avec les autres, sont souvent révélateurs d'un malaise chez l'enfant. Dès la maternelle, le DESED, qui compte des psychologues scolaires et des instituteurs spécialisés, peut être activé pour aider les enfants qui en ont besoin. La ville de Nouméa équipe les bureaux et subventionne l'achat de matériel.

CLASSE D'AIDE À LA SOCIALISATION ET À LA SCOLARISATION À DOMINANTE ÉDUCATIVE (CLASSE)

Le dispositif CLASSE permet d'accueillir des enfants présentant des troubles du comportement, en dehors de l'établissement et pendant une durée maximum de huit semaines. Encadré par des enseignants et des éducateurs spécialisés, ce dispositif est mis en place en concertation avec les familles afin de permettre à l'enfant de retrouver plus de sérénité à l'école. La ville de Nouméa fournit les locaux à Rivière-Salée.

46 ÉCOLES PUBLIQUES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

RIVIÈRE-SALÉE

Robert-Burck - 3, rue du Capitaine-Vidal	Tél. : 41 99 84	E	A
Groupe scolaire :			
• Les Hibiscus - 1, rue du Docteur-Drayton	Tél. : 41 99 72	M	A
• Jacques-Trouillot - 15, rue Noëllat	Tél. : 41 99 56	E CLIS	A
Les Œillets - 1, rue Eugène-Mamelin	Tél. : 43 10 24	M	A
Les Roses - 9, rue de Beaune	Tél. : 41 99 36	M	A

NORMANDIE, 6^E KM, 7^E KM, TINA

Groupe scolaire :

• Marie-Courtot - 234, rue Jacques-lékawé, 6 ^e Km	Tél. : 43 89 59	E CLIS	A
• Henriette-Gervolino - 18, rue des Camélias, 6 ^e Km	Tél. : 43 86 96	E	A
Les Iris - 4, rue des Camélias, 6 ^e Km	Tél. : 43 89 99	M	A
Adrienne-Lomont - 10 bis, rue du Maréchal-Lyautey, Normandie	Tél. : 43 87 27	M E	A
Serge-Laigle - 7, rue Georges-Lèques, Tina	Tél. : 43 15 23	M E	A

PRESQU'ÎLE DE DUCOS : TINDU, KAMÉRÉ, LOGICOOP

Edmond-Desbrosse - 6, rue Marcel-Pétron, Kaméré	Tél. : 28 10 07	M E	A
Les Orchidées - 3, rue Pierre-Issamatro, Logicoop	Tél. : 28 16 70	M	A
Gustave-Lods - 63, rue Varin, Logicoop	Tél. : 27 22 33	E CLIS	A
Daniel-Talon - 5, rue Pierre-Issamatro, Logicoop	Tél. : 27 34 44	E CLIS	A
Maurice-Fonrobert - 160, route de la Baie-des-Dames, Kaméré	Tél. : 23 61 19	M E	A

MAGENTA, AÉRODROME, HAUT-MAGENTA, PORTES-DE-FER, 4^E KM, OUÉMO

Mathilde-Broquet - 24, rue Pierre-Artique, Magenta-Aérodrome	Tél. : 43 28 47	E CLIS	A
Les Pervenches - 2, rue Pierre-Artique, Magenta-Aérodrome	Tél. : 25 41 10	M	A
Christine-Boletti - 10, rue Charles-Steinmetz, Magenta-Aérodrome	Tél. : 25 45 66	M	A
Michel-Cacot - 231, rue Armand-Ohlen, Portes-de-Fer	Tél. : 25 42 35	E	A
Antoinette-Charbonneaux - 1, rue André-Rolly, Magenta	Tél. : 25 30 22	E	A
Les Pensées - 2, impasse des Pensées, Magenta	Tél. : 25 31 16	M	A
Albert-Perraud - 3, rue Henri-Baudœuf, Magenta-Aérodrome	Tél. : 24 06 24	E	A
Marie-Havet - 231, rue Arnold-Daly, Ouémo	Tél. : 25 43 74	M E	A
Michel-Amiot - 12, rue de Prony, Magenta	Tél. : 27 55 38	M E	A

FAUBOURG-BLANCHOT, VALLÉE-DES-COLONS

Groupe scolaire :

• Paul-Boyer - 10, rue Bougainville, Faubourg-Blanchot	Tél. : 27 27 42	E	A
• Marguerite-Carlier - 14, rue Bougainville, Faubourg-Blanchot	Tél. : 27 37 70	M	A

Groupe scolaire :

- | | | | |
|---|-----------------|--------|---|
| • Les Capucines – 41, rue Taragnat, Vallée-des-Colons | Tél. : 27 47 05 | M | A |
| • Candide-Koch – 33, rue Taragnat, Vallée-des-Colons | Tél. : 28 36 74 | E CLIS | A |

VALLÉE-DU-TIR, DONIAMBO, MONTRAVEL, MONTAGNE-COUPÉE

Groupe scolaire :

- | | | | |
|---|-----------------|--------|---|
| • Le Petit Poucet – 29, route des Deux-Vallées, Vallée-du-Tir | Tél. : 27 41 12 | M | A |
| • Céline-Teyssandier-de-Laubarède – 6, rue Brisson, Vallée-du-Tir | Tél. : 27 29 81 | E CLIS | C |

Groupe scolaire :

- | | | | |
|--|-----------------|----------|---|
| • Gustave-Mouchet – 8, rue des Frères-Charpentier, Montravel | Tél. : 28 59 05 | M E | A |
| • Isidore-Noël – 10, rue des Frères-Charpentier, Montravel | Tél. : 28 58 65 | M E | A |
| François-Griscelli – 21, rue Dumont-d'Urville, Vallée-du-Tir | Tél. : 27 31 04 | M E CLIS | C |

VALLÉE-DU-GÉNIE, ARTILLERIE, CENTRE-VILLE, QUARTIER-LATIN, NOUVILLE

- | | | | |
|--|-----------------|-----|---|
| Amélie-Cosnier – 94, avenue James-Cook, Nouville | Tél. : 27 23 94 | M E | A |
| Les Pétunias – 3, rue Fernande-Lerliche, Vallée-du-Génie | Tél. : 27 57 92 | M | B |
| Suzanne-Russier – 45, rue Olry, Vallée-du-Génie | Tél. : 27 31 56 | E | A |
| Frédéric-Surleau – 5, rue Frédéric-Surleau, Centre-ville | Tél. : 27 20 27 | M E | A |

VAL-PLAISANCE, N'GÉA, MOTOR POOL, TRIANON, ORPHELINAT, RECEIVING, BAIE-DES-CITRONS, ANSE-VATA

- | | | | |
|--|-----------------|----------|---|
| Charles-Bichon – 82, avenue du Général-de-Gaulle, Orphelinat | Tél. : 27 46 29 | E | A |
| Marguerite-Lefrançois – 8, rue François-Écorchon, Orphelinat | Tél. : 27 28 81 | M | A |
| Yvonne-Dupont – 42, rue Paddon, Receiving | Tél. : 26 24 88 | E | A |
| Les Frangipaniers – 36, rue Marcel-Kollen, Receiving | Tél. : 26 25 06 | M | A |
| Fernande-Lerliche – 13, rue Pierre-Sauvan, Anse-Vata | Tél. : 26 22 01 | E CLIS | A |
| Les Lys – 18, rue Blaise-Pascal, Anse-Vata | Tél. : 26 49 83 | M | A |
| Ernest-Risbec – 19, rue du Commandant-Rivière, Trianon | Tél. : 26 19 76 | M E CLIS | A |
| Jean-Mermoud – 19, rue Michel-Kauma, N'Géa | Tél. : 26 91 59 | M E | A |
| Guy-Champmoreau – 17, rue Pascal-Sihazé, N'Géa | Tél. : 24 77 42 | M E | A |

HORAIRES DES COURS

(susceptibles de changement à la demande des parents ou de l'APE, et avec l'accord de la mairie et de l'école)

A 7h45-11h15 et 13h-15h30 – mercredi, sortie à 10h45

B 7h30-11h et 13h30-16h – mercredi, sortie à 10h30

C 7h30-11h et 13h-15h30 – mercredi, sortie à 10h30

M Maternelles

E Élémentaires

CLIS Classes pour l'inclusion scolaire

LE SOUTIEN AUX ÉCOLES PRIVÉES

La Ville apporte un soutien financier aux écoles élémentaires privées de la commune sous contrat d'association avec l'État, au travers d'une subvention de fonctionnement annuelle.

- **École primaire (maternelle et élémentaire)**
Anne-Marie-Javouhey
5, rue Febvrier-Despointes
Vallée-du-Tir
Tél. : 27 44 09
- **École primaire (maternelle et élémentaire)**
du Sacré-Cœur
15, boulevard Vauban
Centre-ville
Tél. : 27 34 85
- **École primaire (maternelle et élémentaire)**
Saint-Joseph-de-Cluny
10, rue de Sébastopol
Centre-ville
Tél. : 27 20 44
- **École primaire (maternelle et élémentaire)**
Saint-Jean-Baptiste
28, rue Auguste-Bénébig
Vallée-des-Colons
Tél. : 27 46 68



**QUOTIDIEN
DE L'ÉCOLIER**

LA CANTINE

La caisse des écoles (établissement public de la ville de Nouméa) organise les cantines des écoles publiques maternelles et élémentaires. Chaque midi (sauf le mercredi), les cantines servent environ 6 600 repas aux élèves des écoles de Nouméa.

DÉROULÉ DU SERVICE

Deux services

Selon le nombre d'enfants déjeunant à la cantine, deux services peuvent être proposés à l'heure du déjeuner :

- **premier service** : déjeuner à partir de 11h15-11h30, suivi d'activités ludiques et de la sieste pour les petites sections.
- **deuxième service** : les enfants font des activités avant de déjeuner vers 12h-12h15.

Fin du temps de cantine à 12h45.

Des menus équilibrés

À chaque repas, le menu comprend quatre composantes : une entrée, un plat protidique, un plat d'accompagnement, un dessert.

Le menu est élaboré par le prestataire de repas accompagné d'une diététicienne, et validé par la caisse des écoles.

Tri des déchets organiques

Depuis 2016, toutes les cantines ont été équipées de tables de tri. L'objectif est double : sensibiliser les enfants au tri des déchets biodégradables et lutter contre le gaspillage alimentaire.



En savoir plus avec le guide de la caisse des écoles de Nouméa (disponible sur le site noumea.nc)

HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Comme le prestataire de repas, les cantines sont soumises à un agrément d'hygiène. Des audits internes menés par la caisse des écoles et des inspections sanitaires de la direction des risques sanitaires (DRS) permettent de veiller au respect des bonnes pratiques d'hygiène et au maintien d'un niveau de qualité satisfaisant des cantines. En cas d'anomalie constatée lors de ces contrôles ou en cas d'anomalie signalée par le personnel de cantine, lors des permanences à la caisse des écoles, des mesures correctives sont immédiatement prises. Des formations sont organisées par le référent qualité, hygiène, sécurité des aliments de la caisse des écoles, chargé d'accompagner le personnel au quotidien.

Un personnel dédié

Les responsables d'office (cantiniers) et les agents d'office (aides-cantiniers) organisent les activités liées à la réception, au contrôle, à la mise en place, à la délivrance des repas aux enfants, ainsi qu'au nettoyage et à la désinfection de la cantine (locaux, surfaces et matériels).

Les surveillants animateurs périscolaires, reconnaissables à leur chasuble vichy en cantine, et gilet orange à l'extérieur, accueillent les enfants au moment du repas et les occupent par des activités ludiques avant et après le déjeuner.



45 CANTINES À NOUMÉA

- 1** cantine dans chaque école publique de la Ville
- 31** dans les écoles primaires publiques
- 14** dans les écoles maternelles publiques



474 EMPLOYÉS

- 47** responsables d'office (cantiniers)
- 55** agents d'office (aides-cantiniers)
- 372** surveillants animateurs périscolaires



6 600 REPAS SERVIS CHAQUE JOUR

Soit **plus de 900 000** repas par an

DES ANIMATIONS THÉMATIQUES

Avant et après le repas, les enfants participent à des jeux et à des activités diverses et variées, manuelles ou sportives, coordonnés par les surveillants animateurs périscolaires.

Selon les écoles, divers intervenants extérieurs proposent également différentes activités tout au long de l'année. L'objectif est d'apporter des techniques visant à favoriser la prise de repas dans un environnement agréable.



RENSEIGNEMENTS

Caisse des écoles
33, avenue Bonaparte
Rivière-Salée
Tél. : 27 07 85
E-mail : caissedesecoles@ville-noumea.nc

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 16h.



INSCRIPTION ET PAIEMENT

**Du lundi au vendredi
de 7h30 à 14h.**

**E-mail : regie.
caissedesecoles@ville-
noumea.nc**

**Cotisation annuelle
par famille : 500 F.
Paiement de la cantine par
prélèvement automatique
possible ainsi que par carte
bancaire.**

Tarification pour les enfants boursiers de la province Sud

Pour les enfants bénéficiant d'une bourse de la province Sud, il est demandé une participation des parents à hauteur de 100 F par repas.

Tarification pour les enfants bénéficiant de l'aide partielle de la Cafat

L'aide partielle relative aux frais de cantine accordée par le Fonds d'action sanitaire sociale et familiale de la Cafat ne couvrant pas la totalité des tarifs en vigueur, les parents doivent s'acquitter du complément des tarifs.

Tarification pour les enfants en situation de handicap ou bénéficiant d'un panier repas

Les enfants en situation de handicap bénéficiant d'une réduction de 50 % des tarifs.

Les enfants autorisés à consommer un panier repas suite à la mise en place d'un Projet d'accueil individualisé (PAI) bénéficient d'une réduction de 50 % des tarifs.

La facturation de la cantine est réalisée après service fait. Les prestations devront être réglées à partir du 5 du mois suivant.



LES TARIFS

Les tarifs mensuels par enfant (repas et encadrement des enfants) correspondent au nombre de jours de service de cantine prévu chaque mois, tout mois commencé étant dû en totalité. Tarifs de février à décembre 2024 :

- février : 11 000 F
- mars : 17 000 F
- avril : 10 000 F
- mai : 15 000 F
- juin : 8 000 F
- juillet : 18 000 F
- août : 10 000 F
- septembre : 15 000 F
- octobre : 10 000 F
- novembre : 15 000 F
- décembre : 8 000 F

Boursiers de la province Sud

- février : 1 100 F
- mars : 1 700 F
- avril : 1 000 F
- mai : 1 500 F
- juin : 800 F
- juillet : 1 800 F
- août : 1 000 F
- septembre : 1 500 F
- octobre : 1 000 F
- novembre : 1 500 F
- décembre : 800 F

LA GARDERIE

Pour faciliter la vie des familles, les écoles proposent un service de garderie en dehors des heures de classe.

ACTIVITÉS

Les surveillants animateurs périscolaires organisent des activités manuelles et des jeux.

Horaires

- Le matin (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) de 6h45 jusqu'à la prise en charge par les enseignants
- Le soir (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de la sortie des classes jusqu'à 17h30
- Le mercredi de la sortie des classes jusqu'à 11h45



150 PERSONNES
veillent au bon déroulement de ce service



+ DE 3 500
ÉCOLIERS
ont utilisé ce service en 2023





LES TARIFS

Les tarifs mensuels par enfant correspondent au nombre de jours de service de garderie prévu chaque mois, tout mois commencé étant dû en totalité. Tarifs de février à décembre 2024 :

- février : 5 200 F
- mars : 8 000 F
- avril : 4 400 F
- mai : 6 800 F
- juin : 3 600 F
- juillet : 8 800 F
- août : 4 400 F
- septembre : 7 200 F
- octobre : 5 200 F
- novembre : 6 800 F
- décembre : 4 000 F

Les enfants en situation de handicap bénéficient d'une réduction de 50% sur les tarifs ci-dessus.



INSCRIPTION ET PAIEMENT

Du lundi au vendredi de 7h30 à 14h.

E-mail : regie.caissedesecoles@ville-noumea.nc

caissedesecoles@ville-noumea.nc

Cotisation annuelle

par famille : 500 F.

Paiement de la garderie

par prélèvement

automatique possible

ainsi que par carte bancaire.

La facturation de la garderie est réalisée après service fait. Les prestations devront être réglées à partir du 5 du mois suivant.

L'ACCOMPAGNEMENT PÉRISCOLAIRE

L'ÉTUDE SURVEILLÉE

Après les cours, de 15h40 à 16h40, certaines écoles primaires organisent une aide aux leçons avec les instituteurs. Elle se déroule dans des salles de classe mises à disposition par la mairie, avec 20 enfants maximum.



Le tarif est de 8 000 F maximum par enfant, par période de 7 semaines.



Renseignements auprès de l'enseignant de votre enfant.

LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

La sécurité à l'école est une des priorités de la ville de Nouméa. C'est pourquoi différents dispositifs destinés à protéger les élèves et à favoriser l'apprentissage de comportements sécuritaires et citoyens sont mis en place.

L'ÉDUCATION ROUTIÈRE

La ville de Nouméa a réhabilité et mis en place des pistes destinées à la pratique de l'éducation routière, qui fait partie des enseignements obligatoires.

- Des pistes ont été tracées à l'école Les Pervenches, à l'école Jacques-Trouillot, à l'école Les Œillets, à l'école Marguerite-Carlier, à l'école Les Orchidées et à l'école Le Petit Poucet. Des pistes mutualisées ont été créées entre les écoles Antoinette-Charbonneaux et Les Pensées, et entre les écoles Gustave-Mouchet et Isidore-Noëll.
- Une piste reliant les écoles Marie-Courtot et Henriette-Gervolino a été aménagée.
- Une piste publique a été tracée au skatepark de Kaméré et peut être utilisée par l'école Edmond-Desbrosse.

LES AUXILIAIRES DE PROXIMITÉ

42 auxiliaires de proximité, mis à disposition par la province Sud, sont présents dans les différents quartiers de la ville.

Ils bénéficient d'une formation à l'école de police de Normandie et sont ensuite encadrés par les policiers municipaux. Ils assurent une présence sur le terrain, en particulier autour des établissements scolaires, par équipes de deux ou trois. Ils signalent tous les faits de trouble à l'ordre public, renseignent la population et portent assistance aux personnes en difficulté.

LES RÉGULATEURS SCOLAIRES

La mairie finance, en lien avec l'association ACTIVE, 28 régulateurs scolaires pour permettre aux écoliers et à leurs parents une traversée en toute sécurité aux abords des écoles. Ces régulateurs sont équipés d'une chasuble jaune fluo, d'une pancarte et d'un sifflet.

Ils reçoivent une formation de la police municipale chargée de les encadrer sur le terrain.

DES EXERCICES INCENDIE RÉGULIERS

Le comité territorial de sécurité du gouvernement vérifie régulièrement la sécurité des 46 écoles de Nouméa. Les exercices d'évacuation effectués sous la responsabilité des directeurs permettent aux établissements d'appliquer les procédures.

Ponctuellement, des exercices sont organisés avec les pompiers.

LUTTE CONTRE LES TAGS

La Ville engage une action auprès des élèves de cycle 3 afin de les sensibiliser à la protection de leur patrimoine et à la lutte contre les tags. Ce dispositif s'appuie sur un accompagnement en classe avec la présentation d'un film en stop-motion intitulé *Wouaf tag*, réalisé par les conseillers municipaux juniors de la mandature 2018-2019, ainsi que sur une animation spécifique des équipes municipales en lien avec les écoles sélectionnées.

LES ACTIVITÉS DURANT LE TEMPS SCOLAIRE

Prendre goût à la lecture, découvrir les secrets de l'histoire de Nouméa et les différentes cultures de la Nouvelle-Calédonie, voir des classiques au cinéma, s'initier à l'art ou au sport : la ville de Nouméa propose une multitude d'activités.

L'Art-bus

Il se déplace dans les écoles élémentaires et dans les quartiers de la ville de Nouméa pour sensibiliser les petits Nouméens à l'art.

A compter d'avril 2024, une découverte de la nouvelle exposition « Habiter » sera à disposition du jeune public.

Le musée de la Seconde Guerre mondiale et le musée de la ville

Ils proposent gratuitement des visites guidées ou libres, et des ateliers adaptés à chaque niveau scolaire.

Le centre d'Art

Il propose gratuitement des visites d'expositions autour des arts visuels et arts appliqués pour les écoles primaires, ainsi que pour les collèges et lycées.

La maison Higginson

Elle accueille, pour des visites libres ou guidées lors de ses expositions, les écoles maternelles et primaires, ainsi que les collèges et lycées. En 2024, regards sur la Ville à travers la collection du fonds d'art municipal avec l'exposition évolutive et participative « UrbainS ».

Les médiathèques de Rivière-Salée et de la Presqu'île

Elles proposent :

- **pour les classes maternelles et élémentaires :** des visites libres ou ludiques, des histoires en Kamishibai et des contes,
- **pour les collégiens et lycéens :** des visites libres, des animations, des séances de contes et des prêts de malles à thèmes composées de livres et de CDs.

Les initiations sportives (escalade et gymnastique)

Subventionnées par la ville de Nouméa.

La pépinière municipale

La mairie organise des visites pédagogiques de la pépinière municipale pour les élèves de CM2. Pendant la visite guidée parmi les plantes de la pépinière, les enfants sont sensibilisés aux problématiques de l'environnement urbain et territorial relatives à la préservation des espèces endémiques (forêt sèche), à la restauration d'espaces verts et à l'adoption d'un comportement responsable et écocitoyen. Ces visites permettent également de découvrir le rôle et l'intérêt d'une pépinière, ainsi que le métier de pépiniériste. Dépotage, rempotage et manipulations diverses des végétaux sont aussi inscrits au programme.

La maison de la Biodiversité

Au cœur du parc urbain de Sainte-Marie, la maison de la Biodiversité accueille les visites scolaires à la découverte des écosystèmes nouméens. Ces visites se déroulent en salle (supports pédagogiques, outils d'observation, casques de réalité virtuelle...) et en plein air (immersion guidée au cœur de la mangrove de Ouémo), par demi-groupe.

Jardins potagers

Depuis 2015, une quarantaine d'écoles ont été équipées d'un espace permettant la plantation de fruits et de légumes. En complément, des récupérateurs d'eau ont également été installés pour mieux gérer la ressource en eau à l'école.

Cette initiative a pour objectif de sensibiliser les élèves à leur environnement, aux activités de jardinage, et de les familiariser aux différentes plantes potagères ou ornementales. Cette action contribue à développer l'agriculture urbaine souhaitée par la Ville et permet aux écoles de participer à l'embellissement des établissements.

Découverte de la mairie

Durant l'année scolaire, afin de mieux comprendre le fonctionnement de l'hôtel de ville et de ses différents services (état civil, archives, etc.), des visites sont organisées pour les scolaires.

A photograph of two young boys sitting at a wooden table. The boy on the left is wearing a grey t-shirt with 'SUPER' and '-LOS AN' visible. The boy on the right is wearing a blue t-shirt. They are both smiling and looking towards each other. A white diagonal shape is overlaid on the bottom right of the image, containing the text 'ACTIVITÉS ET LOISIRS'.

ACTIVITÉS ET LOISIRS

LE CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

Les 68 nouveaux conseillers municipaux juniors de la mandature 2024-2025 seront élus en 2024 dans les classes de CM1 des écoles publiques et privées de Nouméa.

VOUS AVEZ DIT CMJ ?

Il permet aux enfants d'exprimer leurs idées, d'étudier des projets et de les réaliser. C'est une façon d'apprendre à exercer sa citoyenneté, à partager des droits et des devoirs, en étant utile à la commune.

Le CMJ permet d'associer les jeunes aux questions qui les concernent et de les initier à la démocratie.



RETOUR SUR LA MANDATURE 2022-2023

Quatre commissions avaient été élues pour travailler sur les projets votés en séance plénière :

Bien-être à l'école

- Distribuer des jeux innovants
- Sensibiliser au goûter équilibré

Sécurité et cadre de vie

- Créer un jeu vidéo pour favoriser l'égalité filles-garçons
- Défendre la cause animale

Culture et solidarité

- Réaliser des colis solidaires pour les plus démunis
- Assurer l'accueil de l'exposition «Mon école, son histoire» au musée de la Ville

Environnement

- Organiser une plantation dans les écoles
- Intégrer les ateliers WATTY en faveur de la transition énergétique



Plus d'infos sur
noumea.nc/noumea-ci-toyenne/conseil-municipal-junior

LA MAISON DE LA FAMILLE

La maison de la Famille est un espace d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et de soutien à la parentalité. Elle est ouverte gratuitement aux futurs parents, parents, grands-parents, enfants et adolescents. Cet espace accueille également les professionnels et les associations œuvrant auprès de la jeunesse et des familles.

LES ANIMATIONS HEBDOMADAIRES

[Entrée libre]

BOUGEOTHÈQUE

Espace de motricité aménagé pour les enfants âgés de 0 à 23 mois, dans lequel ils sont libres de leurs mouvements.



Mercredi de 9h à 11h30
Vendredi de 9h à 11h30
et de 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h (sauf
dernier samedi du mois)
Mercredi de 13h30 à 17h
(uniquement durant
les vacances scolaires)

LUDOTHÈQUE POUR TOUS

Espace dédié aux jeux et aux jouets où enfants et parents peuvent s'amuser ensemble et rencontrer d'autres familles.



Mercredi de 9h à 11h30
Vendredi de 9h à 11h30
et de 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h (sauf
dernier samedi du mois)
Mercredi de 13h30 à 17h
(uniquement durant
les vacances scolaires)

ESPACE ADOS

Espace réservé aux adolescents à partir de 11 ans, offrant un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange, et proposant des actions de prévention ainsi que des activités ludiques.



Mercredi de 13h30 à 17h
pendant les périodes
scolaires



LES ANIMATIONS

[Entrée libre]

RENCONTRE « THÉ PARENTS »

Un moment, organisé lors des matinées pédagogiques et des conseils de cycle, dédié aux parents et futurs parents. Le «Thé parents» est un temps convivial où les parents peuvent partager leurs expériences, leurs préoccupations, leurs questionnements... C'est un moment où on peut échanger des idées, s'apporter mutuellement, être écouté, rassuré...



**Mercredis pédagogiques
(dates en page 12)**



Entrée libre

ATELIER D'ART THÉRAPIE

Temps de création et d'expression pour adolescents avec une art thérapeute.



Mercredi de 14h à 16h

- **6 mars** : Une rentrée scolaire en toute sérénité
- **15 mai** : La famille
- **3 juillet** : Fabriquer sa roue des émotions

ACTIVITÉS MANUELLES

Des activités manuelles (peinture, perles, bricolage, mandalas, dessin libre...) proposées aux ados les mercredis après-midis.



Mercredi de 14h à 16h

- **28 février** : Peinture
- **13 mars** : Coloriage
- **27 mars** : Fabrication d'horloge éducative en papier
- **17 avril** : Fabrication de bijoux en perles
- **22 mai** : Plaisir d'offrir
- **19 juin** : Plaisir d'offrir
- **26 juin** : Modelage
- **17 juillet** : Dessiner son prénom en graffiti
- **24 juillet** : Peinture
- **31 juillet** : Arts plastiques et amitié
- **28 août** : Sables colorés
- **11 septembre** : Dessins sur verre
- **23 octobre** : Fabrication de bijoux en perles
- **6 novembre** : Modelage
- **27 novembre** : Fabrication de cosmétiques naturels
- **11 décembre** : Arts plastiques et solidarité humaine

ÉCHANGES # ET TOI: T'EN PENSES QUOI ?

Échanges entre adolescents et professionnels.



- **20 mars** : Les réseaux sociaux
- **24 avril** : Le changement physique
- **29 mai** : Les dangers du tabagisme et du vapotage
- **21 août** : Le changement psychologique et émotionnel
- **4 septembre** : Santé sexuelle
- **2 octobre** : Les mots qui font mal
- **13 novembre** : Le harcèlement en milieu scolaire
- **4 décembre** : Escape game et handicap

ATELIERS «ZEN»

Ateliers «bien être» pour les adolescents.



- **10 juillet** : Initiation au yoga
- **18 septembre** : Initiation au DO-IN
- **25 septembre** : Initiation au yoga



LES ANIMATIONS

[Entrée libre]

SAMEDI DÉCOUVERTES

Journées festives thématiques avec des ateliers et des animations pour toute la famille.



Dernier samedi du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h

- **30 mars** : Les plantes de chez nous
- **27 avril** : Dons libres en famille
- **25 mai** : S'amuser en famille
- **29 juin** : Fête des parents
- **27 juillet** : Bien être en famille
- **31 août** : Nos émotions en famille
- **28 septembre** : Tressage en famille
- **26 octobre** : Communiquer en famille
- **30 novembre** : Recycler et surcycler en famille

ATELIER POUR TOUS

Espace de découvertes artistiques, ludiques et culturelles.



Pendant les vacances scolaires, le jeudi de 9h30 à 11h30

D'autres animations et ateliers sont organisés tout au long de l'année. Programme détaillé disponible sur place ou sur noumea.nc



MAISON DE LA FAMILLE, PÔLE DE SERVICES PUBLICS

7, rue Eugène-Levesque Rivière-Salée

Tél. : 46 63 71

E-mail : maisondelafamille@ville-noumea.nc

Site web : noumea.nc/mdf

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h

Le samedi de 9h à 12h

Le dernier samedi du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h

LES ESPACES MUNICIPAUX

Des activités de loisirs gratuites sont proposées pour tous, du lundi au vendredi, de 8h à 19h, suivant un programme d'animations à disposition dans chacun des six espaces municipaux de la ville (Vallée-du-Tir, Tuband, Montravel, Magenta, Rivière-Salée et Tindu).

VILLAGES D'ANIMATIONS

Chaque espace municipal organise des initiations à différentes disciplines socio-éducatives. Un planning d'activités co-construit avec le public est proposé. Pour les enfants, à partir de 8 ans, tous les jours après l'école à partir de 15 heures. Village d'animation, atelier nature et environnement, zone jeunes, animation d'expression, atelier transmission des savoir-faire, animation bien-être et santé, accompagnement au projet et atelier créatif.

Des activités diverses co-construites avec les habitants, sont consacrées à des initiations culturelles, artistiques, à des ateliers recyclage, zéro déchet, etc.

Sorties loisirs et découvertes

Des propositions de sorties le samedi sont également proposées durant l'année, suivant une programmation de l'équipe encadrante.



Renseignements et inscription (obligatoire et assortie d'une autorisation parentale) auprès des espaces municipaux.



ACTIVITÉS POUR TOUS

Des activités diverses co-construites avec les habitants, sont consacrées à des initiations culturelles, artistiques, des ateliers numériques, des ateliers recyclage, zéro déchet, etc.

- **Accès libre :** durant les horaires d'ouverture des espaces municipaux, le public a accès à des jeux de société, et il peut participer à des temps d'échanges et de discussions libres.

Il peut également se rendre dans les espaces numériques (sous réserve d'un accord parental pour les mineurs).

- **Des événements interquartiers** sont également proposés : Nouméa Plage, carnaval, Journée des droits de l'enfant, journée portes ouvertes des espaces municipaux, Nouméa fête ses quartiers, projection de films, concerts en quartier, marchés de proximité, etc.



**Renseignements au service
Vie de la cité et dans
les espaces municipaux**
Tél. : 27 07 02

ACCÈS AU NUMÉRIQUE ET À INTERNET

Des espaces numériques sont ouverts à tous dans les différents quartiers de Nouméa.

Ateliers en accès libre, avec accompagnement possible de l'animateur (atelier à la demande)

- Démarches administratives en ligne.
- Découverte et initiation : informatique, bureautique, tablettes et applications mobiles.
- Création loisirs multimédias : création graphique, montage vidéo et techniques audiovisuelles, musique assistée par ordinateur, jeux, etc.

Où ?

- Dans les espaces municipaux de Rivière-Salée, Tindu, Montravel, Vallée-du-Tir, Magenta et Tuband.
- Dans les médiathèques municipales de Rivière-Salée et de la Presqu'île de Kaméré.
- Dans le Proxibus qui propose, du lundi au jeudi de 15h30 à 17h, un espace public numérique mobile (les jeunes de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte) : le lundi à Kaméré, le mardi à Magenta, le mercredi à Petite Normandie, le jeudi au 6^e Km et le vendredi à Nouville.

LES MÉDIATHÈQUES

Médiathèque municipale de la Presqu'île

12 000 documents à consulter sur place ou à emprunter : livres (romans, bandes dessinées, etc.), magazines, DVD (films pour toute la famille) et CD (musiques locales, actuelles et jeunesse).

Cette médiathèque est destinée à tous les publics, avec un fonds particulier : le fonds Pacifique.

Des animations gratuites, sans ou sur inscription, sont proposées plusieurs fois par semaine à partir du mois d'avril.



Ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 13h à 17h, le mercredi de 10h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h
Tél. : 25 19 33

Médiathèque municipale de Rivière-Salée

43 000 ouvrages, CD, DVD et revues à consulter sur place ou à emprunter. Des animations gratuites, sans ou sur inscription, sont proposées plusieurs fois par semaine à partir du mois d'avril.



Ouvert les mardis et les vendredis de 13h30 à 17h30, le mercredi de 10h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Tél. : 41 54 02



Une carte d'abonné unique est valable pour les deux médiathèques municipales. Elle est délivrée gratuitement et donne droit à l'emprunt de livres, de magazines, de CD et de DVD ainsi qu'à l'accès aux ressources numériques (cours en ligne, presse, livres...).

Programme des animations pour la jeunesse sur noumea.nc ou sur la page Facebook :

Nouméa ma ville

Pour consulter le catalogue en ligne, le public est invité à se connecter sur :

webmediatheques.noumea.nc

STRUCTURES CULTURELLES, ARTISTIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Après l'école, les jeunes Nouméens n'ont que l'embarras du choix dans le domaine des activités culturelles et artistiques.

Les maisons de musique

Des salles destinées aux groupes de musique dans les différents quartiers de Nouméa proposent des créneaux de répétition tout au long de l'année.



Renseignements au centre d'Art ou auprès des animateurs dans les maisons de musique, entre 18h et 22h
Tél. : 25 07 50

Musée de la ville

Des supports pédagogiques sont à disposition des 8-14 ans pour l'exposition sur la Première Guerre mondiale, les « Chroniques calédoniennes » et le jardin botanique du musée.



Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Place des Cocotiers, à l'angle de l'avenue du Maréchal-Foch et de la rue Jean-Jaurès
Tél. : 26 28 05
musees.noumea.nc

Maison Higginson

Lieu d'expositions dans un bâtiment historique, ouvert du mercredi au samedi de 12h à 17h30 lors des expositions.



5-7, rue de Sébastopol
Centre-ville
Tél. : 24 84 17 ou 23 26 50

Musée de la Seconde Guerre mondiale

Des tablettes numériques avec une application « Mésaventures de guerre » sont mises gratuitement à la disposition du jeune public, ainsi que des livrets pédagogiques pour les adolescents (sur demande).



Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h
14, avenue Paul-Doumer
Tél. : 27 48 70
musees.noumea.nc

Maison Célières - Foyer des Calédoniens

L'entrée est gratuite pour les moins de 12 ans. Des visites guidées payantes sont proposées par l'Association Témoignage d'un Passé (ATUP).



Ouvert du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h et le samedi de 8h30 à 11h30
21, route du Port-Despointes
Faubourg-Blanchot
Tél. : 77 83 73

Maison de la Parole

Une structure culturelle dédiée à la parole sous toutes ses formes. Lieu de rencontres et de médiations, cette maison accueille des ateliers, des résidences d'artistes, des stages et des animations tout au long de l'année.



**39, rue du Prieuré
Sainte-Marie
Tél. : 28 97 56 ou 23 26 50**

Music'Lab

Un espace de médiation culturelle dédié à la musique, en partenariat notamment avec le Conservatoire de musique et de danse de la Nouvelle-Calédonie. Ateliers, rencontres, médiations tout au long de l'année.



**51, rue Edouard-Unger
Vallée-du-Tir
Tél. : 27 98 35 ou 23 26 50**

Les Ateliers du Faubourg

Durant l'année et à chaque période de vacances scolaires, des activités et des stages d'arts vivants, d'arts visuels et de musique sont organisés par des intervenants artistiques aux Ateliers du Faubourg.



**1, rue de Soissons
Faubourg-Blanchot
Renseignements au 25 07 50
ou sur noumea.nc
Journée portes ouvertes le
samedi 18 février de 9h à 12h**

La maison de la Biodiversité

Située au cœur du parc urbain de Sainte-Marie, la maison de la Biodiversité est dédiée à la sensibilisation à l'environnement, à la découverte et au respect des écosystèmes. Elle propose ateliers, animations et espace de détente pour toute la famille. Du mardi au dimanche, profitez d'ateliers pédagogiques gratuits sur différentes thématiques : écosystèmes, mangrove, eau, énergie...



**Ouvert du mardi au vendredi
de 9h à 17h et le week-end
de 9h à 12h et de 13h à 17h
Tél. : 45 32 43**

Le Rex Nouméa

Espace socioculturel municipal géré par l'Adamic, il propose de nombreuses activités (danse, théâtre, vidéo, multimédia, etc.) à partir de 12 ans. Les activités sont gratuites pour les adhérents (coût annuel de l'adhésion : 1 000 F).

Il gère également le dispositif « Chèque Culture » qui permet aux 12-26 ans de bénéficier de 4 places de sortie culturelle par an.



**Ouvert les mardi, jeudi et
vendredi de 16h à 19h, les
mercredi et samedi de 11h à
19h, et durant les vacances
scolaires du mardi au samedi
de 10h à 18h
27, avenue de la Victoire
Tél. : 28 26 29**

lerex-noumea.nc

Facebook : [Le Rex Nouméa](#)

SPORT ET LOISIRS DE PLEIN AIR

Initiation à diverses pratiques sportives dans les structures municipales : parcs de jeux, apprentissage de la natation dans les piscines municipales...

SPORT ACTION

Sport Action est un programme sportif ludique, gratuit et accessible à tous à partir de 8 ans, dans tous les quartiers de Nouméa, de mi-février à fin novembre.

Initié par la ville de Nouméa, ce dispositif s'inscrit dans une démarche éducative de découverte afin d'encourager vos enfants à apprendre, s'enrichir et partager.

Le guide Sport Action est disponible auprès du service municipal des sports de la ville de Nouméa ou en téléchargement sur noumea.nc

LOISIRS DE PROXIMITÉ

Workout

Des agrès sportifs de plein air sont à disposition :

- Sur la promenade Pierre-Vernier
- Au parc urbain de Sainte-Marie et sur la plaine de Sainte-Marie (le long de la piste cyclable)
- À Aquirêve
- Au complexe sportif Maurice-Sotirio à la Vallée-du-Tir
- À la plage de Magenta
- Sur la plaine de jeux à Ouémo
- Au niveau des parcs de jeux à Motor-Pool, et Suzette-Tessier à Logicoop
- À Rivière-Salée, Tindu, 6^e Km, Faubourg-Blanchot, Normandie

Les inscriptions se font auprès des éducateurs sportifs.

Pour participer aux activités des différents volets du programme, il faut obligatoirement être inscrit à Sport Action Hebdo. Certaines activités sont ouvertes à tous et aux familles.

Les activités sportives sont encadrées et dispensées par une équipe diplômée.



Le skatepark Fabrice-Harbulot de Sainte-Marie

Un circuit de pumptrack fixe de 185 mètres est notamment à la disposition des amateurs de glisse (VTT, trottinette, skateboard, etc.).

En libre accès du lundi au dimanche, de 9h à 11h30 et de 13h à 18h d'avril à septembre, de 9h à 11h30 et de 14h à 19h d'octobre à mars.

Les skateparks de Tina et de Kaméré

L'accès aux skateparks est interdit aux enfants âgés de moins de 8 ans, sauf dans le cadre d'activités encadrées par un moniteur diplômé.

Ouverts au public du lundi au dimanche, de 8h à 18h d'avril à septembre, de 8h à 19h d'octobre à mars.

LES PARCS

Le parc Georges-Brunelet

Au Receiving, ouvert de 7h à 18h du 1^{er} avril au 31 octobre, de 7h à 19h du 1^{er} novembre au 31 mars.

Le parc de Rivière-Salée

Ouvert de 8h à 18h du 1^{er} avril au 31 octobre, de 8h à 19h du 1^{er} novembre au 31 mars.

Le parc urbain de Sainte-Marie

Workout, aires de jeux, table de teqball, dispositif pour slackline, passerelle vers la mangrove de Ouémo...

Les parcs de jeux

31 parcs de jeux sont implantés dans les différents quartiers de la ville. Plusieurs parcs sont équipés de structures de jeux accessibles aux enfants à mobilité réduite.

Ouvert de 8h à 18h du 1^{er} avril au 31 octobre, de 8h à 19h du 1^{er} novembre au 31 mars.

LES PISCINES

Le centre aquatique de Nouméa

Nage libre, toboggan, pentagliss, vague statique, espace ludique, etc. Cours collectifs et cours de bébés nageurs.



Tarifs : 450 F/adulte et plus de 14 ans, 300 F/enfant de moins de 14 ans, plus de 60 ans, titulaire Rex pass et étudiant UNC et gratuit pour les personnes en situation de handicap et les enfants de moins de 3 ans.

Abonnement annuel : 18 000 F (étudiant, enfant de moins de 14 ans, titulaire Rex pass : 12 000 F)

Abonnement mensuel : 4 000 F (étudiant, enfant de moins de 14 ans, titulaire Rex pass : 3 000 F)

En complément du tarif d'entrée : session toboggan ½ journée : 600 F, session vague statique de 30 min : 800 F
Les mercredis pédagogiques : de 8h à 12h, le centre est gratuit aux moins de 14 ans.



14, rue de Prony - Magenta

Tél. : 27 86 34

Horaires d'ouverture sur noumea.nc

(fermeture annuelle : du 17 juin au 11 août)

La piscine Henri-Daly de Rivière-Salée



Tarifs : 450 F/adulte et plus de 14 ans, 300 F/enfant de moins de 14 ans, plus de 60 ans, titulaire Rex pass et étudiant et gratuit pour les personnes en situation de handicap et les enfants de moins de 3 ans.

Abonnement annuel :

18 000 F (étudiant, enfant de moins de 14 ans, titulaire Rex pass : 12 000 F) **Abonnement mensuel :**

4 000 F (étudiant, enfant de moins de 14 ans, titulaire Rex pass : 3 000 F)



**46, avenue Bonaparte
Rivière-Salée**
**Horaires d'ouverture
sur noumea.nc
(fermeture annuelle du 17
juin au 1^{er} septembre)**

PASS FAMILLE

Le Pass Famille est gratuit et permet d'accéder à des tarifs préférentiels dans les trois piscines municipales. Le formulaire de pré-inscription est à retirer sur place ou téléchargeable sur le site internet de la ville noumea.nc.



La piscine Jacques-Mouren du Ouen Toro

Nage libre, cours collectifs, cours individuels et cours de bébés nageurs.



Tarifs : 450 F/adulte et plus de 14 ans, 300 F/enfant de moins de 14 ans, plus de 60 ans, titulaire Rex pass et étudiant et gratuit pour les personnes en situation de handicap et les enfants de moins de 3 ans.

Abonnement annuel :

18 000 F (étudiant, enfant de moins de 14 ans, titulaire Rex pass : 12 000 F) **Abonnement mensuel :** 4 000 F (étudiant, enfant de moins de 14 ans, titulaire Rex pass : 3 000 F)



144, promenade Roger-Laroque
**Horaires d'ouverture
sur noumea.nc
(fermeture annuelle :
du 12 août au 1^{er} septembre)**

L'AIDE AUX VACANCES

L'aide aux vacances du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Nouméa est destinée aux Nouméens âgés de 3 à 17 ans qui ne sont pas boursiers.

Délivrée sur critères de ressources, l'aide se présente sous la forme de bons nominatifs d'une valeur de 32 000 F renouvelable une fois dans l'année. Les bons peuvent être utilisés dans les centres de vacances et de loisirs autorisés par la province Sud.

Pour 2024, les familles monoparentales en garde alternée ont le choix entre deux possibilités pour l'attribution de l'aide :

- Soit les deux versements sont répartis entre les parents de l'enfant : chacun des deux parents doit soumettre une demande d'aide et le plafond des ressources s'applique à chacun d'eux ;
- Soit les deux versements sont attribués à un seul parent : dans ce cas, celui-ci formule la première demande d'aide et procède également à son renouvellement.

Le plafond des ressources annuelles a été révisé :

- 5,4 millions pour les couples et les familles monoparentales avec un ou deux enfants ;
- 6,3 millions pour les couples, pour les familles monoparentales avec trois enfants et plus et pour les familles avec au moins un enfant porteur d'un handicap.

Le dossier de demande peut être retiré sur le site de la ville noumea.nc, par mail à mairie.ccas@ville-noumea.nc, à l'accueil du CCAS au 20, rue du Général-Gallieni ou à bord du Proxibus.



Renseignements auprès du Centre communal d'action sociale de Nouméa (CCAS) au 27 07 86 ou sur noumea.nc

SOUTIEN AUX CENTRE DE VACANCES ET DE LOISIRS

Cette aide est distribuée sous forme de subvention aux centres de vacances et de loisirs, agréés par la province Sud, et ayant répondu à l'appel à projets lancé par la Ville. Cette aide permet aux centres de vacances et de loisirs d'imaginer, de proposer et de réaliser des projets d'activités à l'attention des enfants et des jeunes, pendant les vacances scolaires.

L'AIDE AUX MERCREDIS LOISIRS

Cette aide est destinée aux jeunes Nouméens âgés de 3 à 12 ans, inscrits dans les espaces municipaux et, en priorité, boursiers.

Elle permet l'accès à des centres de loisirs les mercredis après-midis et les mercredis pédagogiques.



Renseignements auprès du service Vie de la cité ou dans les espaces municipaux
Tél. : 27 07 02





ÉVÉNEMENTS ET SORTIES

ÉVÉNEMENTS RÉGULIERS

Écran géant

Trois rendez-vous dans l'année au parc urbain de Sainte-Marie, à 19h, pour découvrir une œuvre filmée en plein air.

Live au parc

Le deuxième dimanche du mois, un concert gratuit est proposé sur le deck du parc urbain de Sainte-Marie à 17h l'été, et à 16h durant la saison fraîche.

Et si on partageait ?

La médiathèque municipale de Rivière-Salée organise un jeudi par mois l'animation « Et si on partageait ? », destinée au public en situation de handicap, avec des lectures et des spectacles.



Renseignements au 41 54 02

Faites du sport

Pour faire découvrir au public toutes les disciplines qu'il est possible de pratiquer à Nouméa, la Ville et ses partenaires associatifs organisent une journée 100% sport, le samedi 24 février de 9h à 15h au complexe sportif de Magenta.



Le centre d'Art et les deux médiathèques municipales proposent, tout au long de l'année, des spectacles jeune public ou tout public.



Agenda des événements et des spectacles sur noumea.nc ou sur la page Facebook [Nouméa ma ville](#)

RENDEZ-VOUS FESTIFS

Journée portes ouvertes des espaces municipaux

À l'occasion de la reprise des activités dans le cadre de la rentrée, une journée récréative est organisée dans chacun des six espaces municipaux de la ville de Nouméa. Les objectifs : rassembler les habitants et présenter les animations proposées dans les espaces municipaux.



Samedi 2 mars dans les espaces municipaux de Tindu, Tuband, Rivière-Salée, Magenta, Montravel et Vallée-du-Tir

Anniversaire de Nouméa

Un lâcher de lanternes aura lieu le 25 juin pour marquer les 170 ans de la ville de Nouméa.

Retraite aux flambeaux

Une retraite aux flambeaux est organisée le 13 juillet de la place Bir-Hakeim à la place des Cocotiers.

Festival de Nouméa

La 2^e édition de ce festival des arts de rue se déroulera les 26, 27 et 28 juillet.

Journée extra-ordinaire

S'appuyant sur la Journée mondiale du handicap et en partenariat avec des associations, le CCAS de Nouméa organise la Journée extra-ordinaire avec de nombreuses activités pour les enfants et les adultes porteurs de handicap, ainsi que pour les personnes valides.



Mercredi 28 août
de 13h30 à 16h
place de la Marne



Renseignements auprès du CCAS, par téléphone au 27 07 86 ou sur noumea.nc/journeeextraordinaire

Carnaval

Cette année se déroulera la 36^e édition du carnaval. Les espaces municipaux de la Ville proposent des ateliers de danses et de confections de costumes de juillet à septembre.

Régate des Touques

Grand retour de cet événement prévu en octobre avec une course délirante sur le plan d'eau de l'Anse-Vata.

Le festival « La Première Séance »

Le festival de cinéma des plus jeunes, au Rex Nouméa et en quartiers.



Renseignements sur
lapremiereseance.nc

Nouméa fête ses quartiers

Du kiosque à Musique à la place de la Marne, cette fête rassemble tous les quartiers de la ville et vise à renforcer les liens entre les habitants et les associations. Ouverte à tous, cette journée d'animations gratuites aura lieu **le samedi 25 mai**.

Chante ma ville

Un concours de chant ouvert à tous à partir de 8 ans: reprise ou composition, avec ou sans instruments, seul ou en groupe.

Présélections en juillet et finale prévue en août



Renseignements dans
les espaces municipaux
Tél. : 27 07 02

Journée des droits de l'enfant

La ville de Nouméa célébrera la Journée des droits de l'enfant **le mercredi 20 novembre** au parc Georges-Brunelet du Receiving. Organisée en partenariat avec de nombreuses associations, cette journée gratuite et ouverte à tous propose des activités ludiques et pédagogiques en lien avec la Convention internationale des droit de l'enfant.

Semaine de la réduction des déchets (SERD)

La ville de Nouméa participe à la SERD en organisant des formations au compostage et divers ateliers environnementaux pour les parents et des animations pour les enfants, dans le courant du mois de novembre.



Plus d'infos sur noumea.nc

Noël des enfants

Au mois de décembre, un après-midi récréatif est organisé pour les enfants des espaces municipaux et les enfants du personnel de la Ville.



NOUMÉA FÉERIE ET LA FÊTE DE LA LUMIÈRE

Décembre est marqué par de nombreuses festivités autour de Noël : Nouméa Féerie (spectacles à partir du 1^{er} décembre, envoi des lettres au père Noël le 23 décembre, arrivée du père Noël le 24 décembre) et la fête de la Lumière à partir de mi-décembre.



Renseignements fin novembre sur noumea.nc ou sur la page Facebook : **Nouméa ma ville**



Nouméa Plage ou Un été à Nouméa

Pendant l'été, la ville propose de nombreuses animations socio-éducatives, sportives, culturelles et de loisirs, gratuites et ouvertes à tous.



Renseignements auprès du service Vie de la cité
Tél. : 27 07 02



Attention, le programme est susceptible de changer en fonction des conditions météorologiques.



Renseignements sur noumea.nc ou sur la page Facebook : **Nouméa ma ville**

NUMÉROS UTILES

URGENCES

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17 ou 10 22

PC SECOURS EN MER : 16

SAMU : 15

LES INSTITUTIONS

Mairie de Nouméa – Tél. : 27 31 15

Caisse des écoles de Nouméa

Tél. : 27 07 85

Annexe République (culture et sport)

Tél. : 23 25 50

Direction de l'éducation et de la réussite
de la province Sud – Tél. : 20 49 00

Service Vie éducative

Tél. : 23 65 81

Service Vie de la cité

Tél. : 27 07 02

POUR LES PETITS ET LES FAMILLES

Maison de la Famille

Tél. : 46 63 71 ou 46 63 82

Service de protection de l'enfance
de la province Sud – Tél. : 20 45 10

DÉCOUVERTE

Rex Nouméa – Tél. : 28 26 29

Maison de la Biodiversité – Tél. : 45 32 43

PISCINES

Centre aquatique de Nouméa

Tél. : 27 86 34

Piscine municipale Jacques-Mouren
du Ouen-Toro – Tél. : 26 18 43

Piscine municipale Henri-Daly
de Rivière-Salée – Tél. : 41 99 45

ESPACES CULTURELS

Centre d'Art et théâtre de Poche

Tél. : 25 07 50

Maison Higginson – Tél. : 24 84 17

Maison Célières – Foyer des
Calédoniens – Tél. : 23 67 61 ou 77 83 73

Médiathèque municipale
de Rivière-Salée – Tél. : 41 54 02

Médiathèque municipale
de la Presqu'île – Tél. : 25 19 33

Musée de la Ville – Tél. : 26 28 05

Musée de la Seconde Guerre mondiale
Tél. : 27 48 70

Maison de la Parole – Tél. : 28 97 56
ou 23 26 50

Music'Lab – Tél. : 27 98 35 ou 23 26 50

ESPACES MUNICIPAUX

Vallée-du-Tir – Tél. : 28 97 51

Tindu – Tél. : 28 97 49

Magenta – Tél. : 28 97 61

Rivière-Salée – Tél. : 44 57 28

Tuband – Tél. : 28 52 82

Montravel – Tél. : 28 32 54



Ville de
NOUMÉA